



TERMES ET CONDITIONS STANDARDS pour les subventions d'urgence d'OutRight

Ce document est important. Il vous présente les termes et conditions de notre subvention. Ces conditions générales vous seront envoyées avec votre demande et s'appliqueront à toutes les subventions.

1. Définitions

- 1.1. «Bénéficiaire» désigne l'organisation à laquelle nous avons accordé une subvention.
- 1.2. «Subventionnaire» signifie OutRight Action International
- 1.3. «Demande» - toute information que vous nous envoyez dans votre demande pour appuyer votre demande de financement, comme indiqué dans votre formulaire de demande, ainsi que toutes les pièces justificatives que vous avez fournies
- 1.4. Les «activités» désignent les activités pour lesquelles nous avons convenu de vous accorder une subvention, comme indiqué dans votre lettre d'accord de subvention
- 1.5. «Lettre d'accord de subvention» - désigne la lettre qu'OutRight vous enverra pour vous informer de l'approbation de votre demande. La lettre indiquera toutes les modifications que nous vous avons demandées d'apporter à votre demande initiale, et toutes les conditions supplémentaires liées à la réception des fonds que vous avez demandés. En tant qu'annexes standard, la lettre d'accord de subvention va inclure votre candidature et les conditions générales

2. La subvention

- 2.1. Le montant de la subvention est indiqué dans la lettre d'accord de subvention. Nous ne sommes pas en mesure d'augmenter le montant de la subvention. Le montant de la subvention peut être différent du montant que vous avez demandé
- 2.2. La convention de subvention entrera en vigueur à partir de la date spécifiée dans la lettre de convention de subvention
- 2.3. La subvention ne doit être utilisée que pour les activités finales convenues, comme spécifié dans votre lettre d'accord de subvention. Si vous envisagez faire des modifications, vous devez informer

OutRight dans les plus brefs délais en contactant votre vis à vis du personnel du programme à OutRight qui est responsable de votre subvention.

2.4. Vous devez nous communiquer si vous êtes bénéficiaire d'un autre financement pour les activités de toute autre source (y compris l'un des donateurs mentionnés dans votre candidature) à tout moment pendant la mise en œuvre de vos activités. Si cela signifie que vous n'avez plus besoin du financement de notre part, vous devez nous rembourser la subvention immédiatement sur demande de notre part afin que nous puissions utiliser les fonds pour faire bénéficier une autre organisation.

3. Décaissement de la subvention

3.1 Les subventions d'urgence seront accordées en un seul versement. Le montant de la subvention sera payé comme indiqué dans la lettre d'accord de la subvention. Les frais bancaires internationaux, les gains ou pertes de change sont inclus dans le montant de la subvention. Cela peut entraîner que le montant reçu sur votre compte bancaire soit inférieur à celui indiqué dans la lettre d'accord de subvention en raison de ces frais de transfert.

3.2 Vous devez informer immédiatement OutRight si vous rencontrez des problèmes lors de la réception de la subvention.

4. Suivi et rapports

4.1 Vous devrez nous envoyer un rapport narratif et financier concis sur les activités de subvention implémentées par date du calendrier, comme spécifié dans la lettre d'accord de subvention

4.2 Nous pouvons vous demander une preuve de dépenses. Cela peut inclure la demande de soumission de reçus et de factures originaux.

5. Conditions générales

5.1 Si vous rompez cet accord et ne respectez pas les exigences des présentes conditions générales ou de toute autre partie de l'accord de subvention, nous nous réservons le droit d'exiger le remboursement de la subvention, d'arrêter tout paiement futur et de refuser d'émettre des subventions futures à vous.

5.2 Nous ne sommes pas tenus ou tenus responsables de fournir un financement supplémentaire après la fin de la présente convention de subvention.

6. Violation de ces termes et conditions et suspension ou remboursement de la subvention

6.1 Si vous ne respectez pas l'une de ces conditions générales ou toute autre exigence de l'accord de subvention, nous pouvons vous demander de rembourser tout ou partie de la subvention ; et / ou arrêter tout paiement futur ; et / ou mettre fin immédiatement à la présente convention de subvention ; et / ou prendre l'une de ces actions dans le cadre de toute autre subvention que vous pourriez avoir avec nous.

6.2 Nous pouvons récupérer la subvention si vous utilisez la subvention pour autre chose que les activités convenues sans notre autorisation et / ou si vous nous avez fourni des informations erronées ou trompeuses, soit par erreur, soit parce que vous avez tenté de nous induire en erreur.

7. Résiliation de la convention de subvention

7.1 Ces termes et conditions et toutes les autres exigences de la convention de subvention restent en vigueur tant qu'une partie de la subvention n'est pas dépensée.